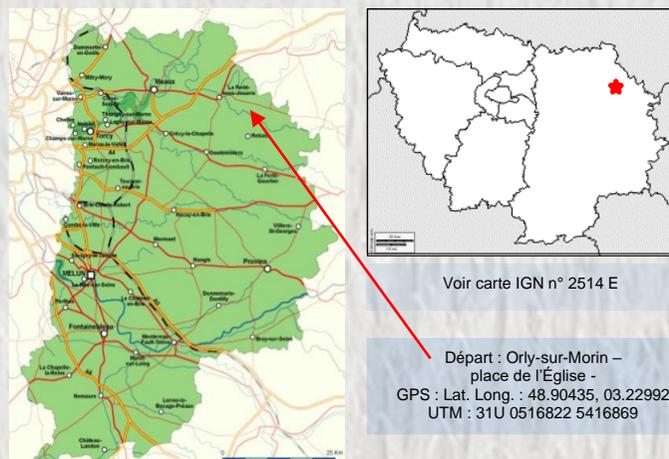


Têtards et tocards

Dans la vallée du Petit Morin, comme dans bien d'autres, on trouvait le long des rivières des pâtures ou des chemins, de vieux saules au tronc crevassé, régulièrement retailés pour redonner de jeunes pousses. Les objectifs de cette pratique étaient, lorsque les pousses secondaires étaient vertes, de donner un complément d'alimentation au bétail et, lorsque ces pousses devenaient importantes, d'être utilisées en bois de chauffage. Cette taille « en têtard » qui avait tendance à disparaître, a retrouvé des adeptes pour la préservation des paysages ainsi que pour les nombreux abris que ces vieux troncs constituent pour la faune. Mais ici, cette façon de tailler les arbres s'est étendue à d'autres espèces, sur les côteaux et dans les bois : les charmes, principalement, servaient à marquer les limites de parcelles, entre différents propriétaires. Ce sont les « tocards », que l'on peut encore apercevoir ici ou là, le long des chemins.



Les « Tocards » - Photo PB ©



Voir carte IGN n° 2514 E

Départ : Orly-sur-Morin –
place de l'Église -
GPS : Lat. Long. : 48.90435, 03.22992
UTM : 31U 0516822 5416869

Accès : Orly-sur-Morin à 30 km à l'est de Meaux par les D603, D407 et D31e

Informations pratiques :

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
 - En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
 - Respectez la nature et la propriété privée.
 - N'abandonnez pas de détrit.
 - Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
 - Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77).

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



Mise à jour - Mars 2021

RANDONNER EN SEINE ET MARNE



Orly-sur-Morin

Les « tocards » de Boitron



Orly-sur-Morin – Photo PB ©

Amusez-vous, le long du chemin, à chercher les tocards, surtout lorsque celui-ci passe dans les bois, d'un côté ou de l'autre de la vallée.

CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU
01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -



9,7 km



2 h



Fuchsia



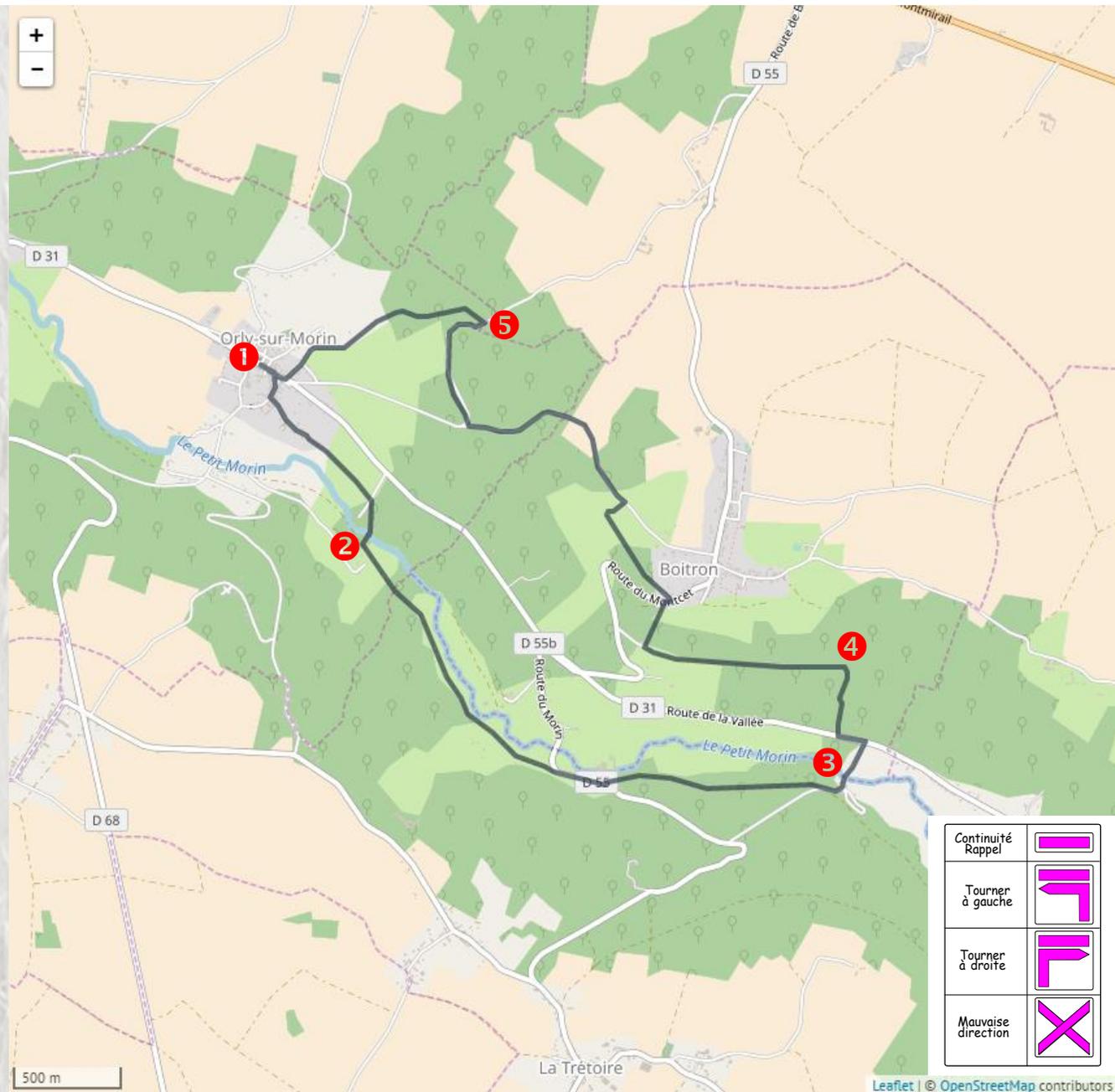
Facile

Les « tocards » de Boitron

- 1 De la place, prendre la rue de l'Hêtre (D31) à gauche, franchir le pont, puis traverser à droite la place des Marronniers. Suivre la rue de la Planchette à droite puis la rue Franche à gauche. Elle se prolonge en chemin. Couper la petite route et franchir le Petit-Morin à droite.
- 2 Prendre le chemin à gauche, puis contourner droit par la D55 qui traverse Coton. Dans le hameau, bifurquer à gauche sur le chemin le long de la rivière puis en sous-bois. Poursuivre par la route et gagner La Forge.
- 3 Au centre du hameau, tourner à gauche pour franchir le Petit-Morin. Prendre la D31 à gauche sur 300m, puis gravir le chemin à droite dans le bois.
- 4 Emprunter le chemin (marécageux) à gauche et, avant la D55 monter par le sentier à droite. Gravier la D55 sur 30 m, s'engager à gauche dans la rue des Marinières et continuer par la sente. Prendre la route à gauche sur 800 m puis dans le bois, monter par la route à droite sur 600 m.
- 5 Dévaler le chemin en sous-bois à gauche et poursuivre par la route. Prendre la rue de la Charlerie à droite et rejoindre l'église.



Les « tocards » – Photo PB ©



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".